

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
EN DATE DU 18 OCTOBRE 2017

Le Conseil d'arrondissement du 10^e s'est réuni :

Le mercredi 18 octobre 2017

Dans la salle des mariages de la mairie du 10^e, sous la présidence de Mme Alexandra CORDEBARD, maire du 10^e arrondissement.

Étaient présents ou représentés :

M. Rémi FÉRAUD
Mme Déborah PAWLIK
Mme Alexandra CORDEBARD
Mme Anne SOUYRIS
M. Bernard GAUDILLÈRE
M. Laurent SCHOUTETEN
M. Paul SIMONDON
M. Sylvain RAIFAUD
M. Dominique TOURTE
M. Éric ALGRAIN
M. Stéphane BRIBARD
Mme Léa VASA
M. Dante BASSINO
Mme Sybille FASSO
M. Paul BEAUSSILLON
Mme Hélène DUVERLY
M. Didier LE RESTE
Mme Olga TROSTIANSKY

Le quorum est atteint.

Excusés :

Mme Yamina BENGUIGUI
M. Frédéric BOUSCARLE
Mme Élise FAJGELES

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

| | |
|---|-----------|
| Projet de délibération : MA 1017158..... | 3 |
| Projet de délibération : MA 1017159..... | 3 |
| Projet de délibération : MA 101760..... | 16 |
| Projet de délibération : MA 1017161..... | 16 |
| Projet de délibération : MA 1017162..... | 18 |

La séance est ouverte à 18h37.

Mme FASSO souhaite la bienvenue aux élus ainsi qu'aux citoyens présents dans la salle pour

le conseil exceptionnel qui élira la prochaine Maire du 10^e arrondissement. Ce Conseil suit l'élection de M. Rémi FÉRAUD en tant que sénateur.

Applaudissements

Mme FASSO est persuadée que M. FÉRAUD réussira dans ses nouvelles fonctions avec les qualités montrées au cours de son mandat. Il a su mettre en place et diriger son équipe en écoutant chacun et en sachant prendre ses décisions. Il réussira dans sa nouvelle fonction grâce à sa connaissance du terrain, sa fidélité à ses engagements malgré les difficultés rencontrées au cours de la mise en place des nouveautés, son courage et son exemplarité suite à la prise en charge des habitants touchés par les attentats du Petit Cambodge et du Carillon en novembre 2015 pour lesquels il a montré toute son empathie. M. FÉRAUD prouvera son utilité dans sa nouvelle fonction grâce à ses qualités et sa puissance de travail toujours au service de l'intérêt commun. La loi sur le non-cumul lui permettra de se consacrer entièrement à son nouveau mandat.

Elle assure que la nouvelle équipe mise en place essaiera de toutes ses forces de ne pas démeriter et de se montrer digne de lui succéder.

Mme FASSO et les élus souhaitent à M. FÉRAUD bonne chance et bonne réussite dans sa nouvelle fonction.

Applaudissements

Objet : Désignation des secrétaires de séance.

Projet de délibération : MA 1017158

Rapporteur : Mme FASSO

Mme Léa VASA et M. Paul BEAUSILLON sont désignés comme secrétaires de séance.

Objet : Élection du Maire.

Projet de délibération : MA 1017159

Rapporteur : Mme FASSO

Mme FASSO explique la procédure pour l'élection du nouveau Maire d'arrondissement et demande si des élus souhaitent prendre la parole.

M. SIMONDON prend la parole pour une déclaration :

Merci Mme la Maire,

Chers collègues, chères collègues

Nous vivons ce soir dans notre mandat d'élus un moment singulier.

Vous me permettrez de commencer par quelques mots pour Rémi Féraud.

Rémi est militant dans le 10^{ème} depuis 20 ans, presque 17 ans comme élu municipal du 10^{ème}, presque 10 ans comme maire d'arrondissement.

C'est une tranche de vie au service des habitantes et des habitants du 10^{ème}, au service d'un collectif, et des valeurs de la Gauche. Ce n'est pas le lieu d'en faire le bilan. Mais sans doute de mesurer le niveau d'engagement public, et donc privé, et de dévouement que cela représente.

En travaillant à tes côtés, les élus de ce mandat comme du précédent, ont beaucoup appris, il y a sans doute un style Féraud :

Que la hauteur de vue n'empêche pas l'attention au détail parfois jusqu'à la minutie. Parfois même l'obsession.

Que le pragmatisme est indispensable, mais toujours aux services de valeurs.

Que respecter les citoyens, ce n'est pas toujours être d'accord avec eux, mais c'est toujours les écouter et être persuasif et aussi franc sur les désaccords.

Au-delà du travail de terrain, de l'engagement quotidien pour des projets, il y a un rôle symbolique du maire, une incarnation de la proximité : le maire c'est la République au plus près. C'est ce qui fait de cette fonction la moins dévalorisée dans la crise de confiance que traverse notre démocratie. Cette incarnation se vit et se construit au quotidien. Mais elle peut aussi cristalliser à un moment précis.

Tous ceux qui connaissent Rémi Féraud et ceux qui l'aiment savent à quel point la soirée du 13 novembre 2015, à l'angle des rues Bichat et Allibert, aura, de manière indélébile, marqué son lien avec notre arrondissement. Il a, dans son rôle et au-delà, porté, aidé, soutenu.

Pour cela particulièrement et pour tout le reste aussi, je veux ici le remercier.

Il est maintenant sénateur et s'applique donc la loi sur le non-cumul dont il avait lui-même, à l'époque de sa discussion, demandé l'extension aux maires d'arrondissement alors que la 1^{ère} version ne le prévoyait pas. Minutieux, je vous dis.

J'ai toute confiance dans la force de ses convictions, aiguës par son expérience de maire, et sa capacité à les mettre au service de son mandat de parlementaire. Je souhaite simplement que notre pays sache utiliser son talent.

Les figures de style de la transition en politique sont connues, répétées voire un peu usées : continuité ou rupture, trahison, droit d'inventaire ou simple répétition. Chacun sera libre de les utiliser dans ses commentaires. Elles ne rendent pas compte avec finesse de l'évolution d'un collectif humain et de comment la politique se fait.

L'essentiel, c'est la démocratie. C'est la raison de notre présence ici. Le mandat que nous ont confié les électrices et les électeurs du 10^{ème} en 2014, et pour toute la durée de la mandature, à nous, élus de la majorité ou de l'opposition.

Pour l'opposition, c'est le mandat de la vigilance, et je veux les saluer de manière républicaine. Pour nous, notre mandat, c'est celui d'une équipe de Gauche, qui porte un projet pour le 10^{ème} et qui soutient l'action d'Anne Hidalgo à Paris.

C'est le partage de l'espace public, la réduction de la place de la voiture et la préparation plus globale de notre Ville au choc climatique,

C'est la solidarité, la Ville refuge, la Ville qui construit des logements, qui réduit ses fractures. Qui sait même innover aussi sur la solidarité, comme nous l'avons fait ensemble sur la SCMR.

C'est le dynamisme de la ville Monde, son attractivité et son ouverture, la place qu'elle sait faire aux artistes et aux découvreurs.

Ce sont aussi, pour le 10^{ème}, des projets précis que nous portons ensemble et que nous commençons à voir émerger après ces 3 premières années.

Ce mandat, que les électeurs du 10^{ème} en soient convaincus, il sera respecté.

Pour cela, il nous faut un ou une, et ce sera une en l'occurrence, élue en 1^{ère} ligne pour écrire la suite, dans la fidélité de nos engagements.

Alexandra Cordebard est une femme qui ne se laisse pas définir facilement et encore moins enfermer, elle voudra bien m'excuser de donner quelques éléments dont j'espère qu'ils ne sont pas trop confidentiels.

Elle est, comme beaucoup de Parisiens, d'ici et d'ailleurs, Bretonne mais pas seulement, profondément Européenne mais pas seulement.

Avec sa formation scientifique, elle choisit de travailler dans le monde des livres.

Elle sait apprécier autant la danse classique que les séries de science-fiction et ne s'interdit jamais la curiosité.

Militante de gauche depuis toujours, socialiste depuis 1995, elle a accompagné toutes les batailles de la gauche dans le 10^{ème} et à Paris, auprès de Bertrand Delanoë, d'Anne Hidalgo et de Rémi Féraud.

Elle connaît et partage cette histoire collective, celle de la Gauche et de ses conquêtes démocratiques et sociales, elle est solide sur ses convictions et ne cédera pas aux modes disruptives d'ablation de nos mémoires politiques.

Élue du 10^{ème} depuis 2004, elle connaît notre arrondissement, ses reliefs et ses tensions. Elle a pour lui une grande ambition, comme elle l'avait en s'engageant comme élue à la Culture sur le projet d'ouverture de la Médiathèque Françoise Sagan.

Adjointe d'Anne Hidalgo pendant plus de 3 ans, elle a prouvé sa capacité de réforme et de dialogue. Elle a porté nos objectifs de réussite éducative et de réduction des inégalités scolaires de manière remarquable.

Elle a même patiemment su tisser dans la communauté scolaire des relations de confiance, apaisées, qui ont fait apparaître des objectifs communs à des acteurs qui n'avaient pas toujours l'habitude de la sérénité.

Avec son expérience de conseillère de Paris et d'adjointe, elle saura défendre au mieux les intérêts du 10^{ème}.

Sa détermination, son énergie et son sens de la méthode seront utiles au 10^{ème}. Son leadership, son goût du dialogue et du travail collectif, utiles à notre équipe et sa diversité politique.

Pourquoi elle ? Parce qu'elle est exactement la femme de la situation !

Mes chers collègues, j'ai le plaisir et l'honneur, au nom des élus socialistes et apparentés, de proposer à vos suffrages la candidature d'Alexandra Cordebard au poste de maire du 10^{ème} arrondissement de Paris.

Mme PAWLIK rappelle que la campagne municipale fut un moment de confrontation de points de vue et de visions pour le 10^e arrondissement. Les trois premières années de mandat lui ont permis de connaître et d'apprécier, non pas politiquement, mais humainement, les élus majoritaires. Les Conseils d'Arrondissement ont souvent été vifs mais toujours respectueux, et les conversations de couloirs capables d'apaiser une situation ou débloquer un dossier dans l'intérêt de l'arrondissement.

Avec M. Laurent SCHOUTETEN, elle salue de façon républicaine et personnelle l'engagement des élus majoritaires pour l'arrondissement et décide de ne pas s'avancer sur un bilan qui n'a pas lieu d'être ce soir. Faisant fi des clivages, elle félicite M. FÉRAUD et lui souhaite bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.

Applaudissements.

Mme PAWLIK dit être d'un naturel optimiste et pense que tout est possible, que les choses iront dans le bon sens dans l'intérêt des habitants de l'arrondissement. Mais elle déclare que ses espoirs se sont envolés ce matin lorsqu'elle a ouvert *Le Parisien*. Une nouvelle fois, l'arrondissement faisait parler de lui avec le titre : « La future Maire du 10^e évince une élue macroniste ». Elle trouve impensable que la première décision de la future Maire soit une décision de politique politicienne. Il eût été plus intéressant d'y trouver sa vision pour l'arrondissement, ses sujets de préoccupation majeurs, ses premiers plans d'action, ses chantiers. En un mot, tout ce qui fait l'intérêt de l'action locale, mais tout ce qui s'y trouve est l'éviction d'une adjointe juste parce qu'elle n'a pas mis le bon bulletin de vote dans l'urne ni soutenu la bonne candidate aux élections législatives. Elle suppose que Madame la future Maire trouvera plusieurs explications pour justifier ce départ, mais cette éviction est un symbole qui n'est pas anodin.

Elle précise que, de son côté, elle a toujours pu trouver auprès de l'adjointe en question des éléments de réponse précis et clairs sur les nombreuses questions budgétaires que M. Laurent SCHOUTETEN pose au sein du Conseil d'Arrondissement. Elle se demande si cette décision n'est pas en rapport avec la préparation de la campagne électorale de 2020 avant même d'avoir vêtu l'écharpe de Maire, et prévient que la peur et une ambition trop affichée ne sont pas bonnes conseillères, car cette éviction donne une tonalité à cette seconde partie de mandat. C'est une décision brutale de pure politique politicienne. Elle rappelle que l'ouverture et le respect des divergences, comme l'a souligné M. SIMONDON dans sa prise de parole, ont caractérisé la tenue des débats au sein de cette Assemblée durant la première partie de la mandature avec M. FÉRAUD, et attend donc que les 3 années qui s'ouvrent s'articulent autour des mêmes exigences, avec respect et sans leçons données à longueur de séances.

Mme PAWLIK demande ensuite où se situe le 10^e arrondissement dans tout cela. Penser à 2020 avant d'avoir pris possession du bureau de Maire et engager un quelconque chantier pour l'arrondissement ne semble pas aller dans le sens de l'intérêt général et celui des habitants. D'autant que, sur le fond, la tâche s'annonce lourde, tant les insatisfactions dans l'arrondissement sont nombreuses et légitimes.

Elle précise que la propreté devra être une priorité, car il ne se passe pas un jour sans qu'elle

ne reçoive, comme tous les élus, des photos et des mails d'exaspération de riverains ne comprenant pas pourquoi leur arrondissement ne peut connaître un niveau de propreté comparable à celui d'autres territoires parisiens. Organiser des missions de nettoyage du quartier par ses habitants est une bonne idée, mais rendre utiles les impôts qu'ils payent en leur offrant un arrondissement propre serait encore mieux.

Elle rappelle que la sécurité et la tranquillité sont des sujets qui lui tiennent à cœur et qu'elles font partie des questions dont il faut s'emparer au plus vite. En effet, des quartiers dans l'arrondissement sont encore gangrenés par le sentiment d'insécurité et ravagés par les diverses incivilités. Ces deux points nécessitent une réelle volonté politique et une stricte vigilance. À ce titre, la salle de consommation à moindre risque devra être un sujet de préoccupation puisqu'un an après son ouverture, pour pacifier le quartier, les difficultés s'y accumulent.

Pour conclure, Mme PAWLIK demande à Madame la future Maire de donner un souffle à l'arrondissement et de partager sa vision que personne ne connaît encore. Elle relate que le mot « vision » a parcouru son intervention sans être anodin puisqu'un Maire d'arrondissement ne doit pas seulement régler les problèmes du quotidien, mais avoir une vision pour son arrondissement et être capable de dépasser son propre mandat pour apporter un projet aux habitants et à un territoire. Elle lui conseille d'être audacieuse pour faire bouger et vibrer le 10^e arrondissement.

M. LE RESTE rappelle que les élus sont réunis ce soir dans la même configuration que le 13 avril 2014 pour procéder, une nouvelle fois, à la désignation du Maire d'arrondissement. Pour le renouvellement, dans le cadre d'une nouvelle étape pour le mandat, l'équipe municipale s'appuiera sur le travail et les acquis des trois dernières années. Nombre de projets ont été mis en œuvre, des initiatives réussies, des luttes gagnées grâce à son engagement, son travail collectif et sa détermination. Si tous les engagements pris par la liste « Paris qui Ose » du 10^e n'ont bien sûr pas encore été réalisés, beaucoup reste à faire, mais beaucoup a déjà été fait dans cette première moitié de mandat.

Il signale que, cette semaine, cela fait un an que la Salle de Consommation à Moindre Risque a été ouverte dans l'arrondissement ; que de nombreux logements sociaux ont été créés, avec l'inauguration des immeubles de la rue Bichat et du passage Delessert ; que des contrats de location ont été signés entre AXIMMO et plusieurs locataires du 166 quai de Jemmapes ; que M. Dante BASSINO a présenté le projet de résidence sociale pour jeunes femmes victimes de violences, le deuxième hébergement de ce type en France.

Il ajoute que le 10^e arrondissement a pu réaffirmer ses valeurs de solidarité en prenant sa part dans l'effort parisien d'ouverture de places en centres d'hébergement et de création de places en crèches, notamment avec des projets innovants pour celle des Kiklos. Il fait savoir que Mme Dominique TOURTE s'attelle à trouver des espaces adaptés à un accueil petite enfance dans l'environnement urbain dense du 10^e arrondissement.

M. LE RESTE rappelle également qu'en tant que candidat et élu, il s'est engagé pour soutenir les femmes et les hommes du salon de coiffure et de manucure du 50 puis du 57 boulevard de Strasbourg, victimes d'une forme d'esclavage moderne. Cette lutte fut emblématique à bien des titres. Elle a réuni les élus dans un combat commun pour la régularisation par le travail de

ces coiffeuses et manucures ayant eu le courage de dénoncer leurs indignes conditions de travail, et ouvert une brèche dans le système mafieux qui exploite des centaines de travailleurs sans papiers dans le quartier. La lutte continue et la procédure juridique se poursuit avec un procès sur la traite des êtres humains le 21 décembre prochain. Les coiffeuses et manucures du 57 boulevard de Strasbourg pourront compter sur le soutien de la nouvelle équipe municipale.

Dès les débuts de la mandature et aujourd'hui également les élus partagent avec M. FÉRAUD des combats communs pour la défense et le développement de la politique de la Ville dans le 10^e arrondissement. La réforme de la Loi Lamy et son critère unique de définition des zonages d'intervention, arbitraire à bien des égards, a été marquée par une mobilisation commune des associations et de la Mairie pour le maintien des moyens de l'État en direction des habitants des quartiers des Portes, Saint-Lazare et la Grange aux Belles.

M. LE RESTE espère continuer de se mobiliser avec la nouvelle Maire face à la réduction des moyens de l'État annoncée cet été aux associations, l'annulation des 46,5 millions d'euros de crédits du programme 147 du budget 2017 de l'État et la réduction drastique des contrats aidés ajoutée à la suppression des emplois tremplins par la Région Ile-de-France ; de défendre les associations ; de répondre utilement, avec leur capacité collective, aux besoins des Parisiennes et des Parisiens des quartiers populaires pour l'accès aux loisirs, à la culture, à la santé et à l'éducation ; de proposer de l'accompagnement scolaire ; de lutter contre la fracture numérique ainsi que toute autre action visant à faire reculer les inégalités sociales et améliorer le vivre ensemble.

C'est dans un quartier populaire de l'arrondissement que les élus ont participé à l'une des dernières inaugurations de M. FÉRAUD en tant que Maire, celle de la première Halle alimentaire dans le 10^e arrondissement, proposition des élus communistes dans le cadre de la campagne électorale de 2014. Ce beau projet n'aurait pu aboutir sans la mobilisation des habitants et l'engagement de M. FÉRAUD pour le défendre face à des blocages aussi inutiles qu'incompréhensibles. Malgré les désaccords sur certains sujets, notamment la vente d'une partie de l'Hôpital Lariboisière, ces trois années de travail pour œuvrer collectivement, défendre l'intérêt général et répondre, au mieux de leurs capacités et avec les moyens à leur disposition, aux besoins des habitants de l'arrondissement ont été appréciées.

M. LE RESTE souhaite pouvoir continuer ce travail jusqu'à la fin du mandat dans le respect de la diversité de la majorité. Il rappelle que le Conseil exceptionnel de ce soir est l'occasion pour les élus communistes de réaffirmer les engagements pris devant les Parisiens en 2014 et de conforter les piliers qui font leur participation à la majorité. Ce Conseil est l'occasion de réaffirmer leur volonté de faire de Paris une ville moins chère où l'on vit mieux, une ville pour toutes et tous.

Pour répondre à ces objectifs, la nouvelle équipe municipale du 10^e arrondissement devra faire face à un nouveau contexte politique. Les choix du Gouvernement de M. Édouard PHILIPPE et de M. Emmanuel MACRON vont, de façon inéluctable, produire de nouveaux chocs sociaux et économiques. L'équipe municipale devra être soudée pour combattre les conséquences de ces chocs pour la population parisienne et contribuer à imposer d'autres choix. Certains pensent que leur soutien est compatible avec les actions d'un Gouvernement allant à l'encontre de la mise en œuvre de leurs orientations municipales. Des choix clairs seront faits devant les

Parisiens au Conseil d'Arrondissement et sur les bancs de l'Assemblée ou du Sénat.

Ces choix, pour les partisans de M. MACRON, s'exprimeront sans nul doute sur le soutien de la pratique anti-démocratique concernant les ordonnances sur la loi travail, sur la suppression des emplois aidés, sur les attaques contre les bailleurs sociaux, sur la réforme de la fiscalité et de l'ISF favorable aux plus riches, sur la fin de la taxe d'habitation, sur l'augmentation de la CSG, sur le risque de disparition des Départements et de leurs compétences, ou encore sur la mise sous tutelle des collectivités locales par le biais de la contractualisation.

M. LE RESTE précise que les élus communistes réaffirment leur refus de toute politique d'austérité venant s'opposer aux engagements de la Municipalité. Ils continueront de défendre les intérêts des Parisiens dans le débat face à l'État, notamment sur la baisse des dotations, afin que les engagements pris envers les habitants de Paris se traduisent en actes.

Une page de l'action municipale se tourne aujourd'hui, suite à l'élection de M. FÉRAUD au Sénat, et M. LE RESTE tient, au nom des élus communistes, à le féliciter pour l'action qu'il a impulsée au niveau du 10^e arrondissement ces dernières années autant que pour sa victoire aux élections sénatoriales. Sachant que ce départ n'en est pas vraiment un car, en tant que Sénateur de Paris, il continuera de se préoccuper des intérêts des habitants de l'arrondissement et au-delà. Une nouvelle page de l'action municipale s'ouvre aujourd'hui, et le travail à venir est conséquent. Les Communistes entendent y prendre part de façon loyale, constructive, exigeante et guidée par l'intérêt des Parisiens.

Applaudissements.

Mme TROSTIANSKY félicite M. Rémi FÉRAUD pour son élection au Sénat de la même façon qu'il a récemment félicité Mme Éliše FAJGELES pour son poste de députée et elle-même pour sa nouvelle nomination au Conseil Économique Social et Environnemental.

En préambule, Mme TROSTIANSKY dit avoir reçu beaucoup témoignages ce jour-ci d'un certain nombre de personnes qui l'ont accueillie dans le 10^e arrondissement quand elle s'y est installée en 1990. Elle les remercie de ces témoignages de sympathie et du soutien par rapport aux articles évoqués précédemment. Elle explique également les raisons de son vote contre la candidature de Mme Alexandra CORDEBARD, et précise qu'elles sont pour des raisons politiques majeures.

Elle rappelle son engagement dans le 10^e arrondissement depuis 1993, ses places d'élue parisienne depuis 1995 et adjointe au Maire de Paris pour les deux mandats de M. DELANOË, une période durant laquelle elle a apporté une contribution reconnue au service des Parisiens et des Parisiennes. Elle donne deux exemples : la construction de 5 800 places de crèche et le lancement de 3 000 autres sur une période à venir, ainsi que la construction d'une politique en direction des familles et notamment une attention au sujet des familles monoparentales.

En tant qu'adjointe de M. FÉRAUD, elle a œuvré sur les sujets de solidarité et de lutte contre l'exclusion, des finances et de l'égalité Femmes/Hommes, mais Mme CORDEBARD a décidé de ne pas reconduire ses fonctions. Cette décision, qui lui appartient naturellement, lui semble être une manière de la sanctionner et de recourir à des mesures de rétorsion.

Mme TROSTIANSKY ne veut pas évoquer les conséquences personnelles, mais souhaite partager les aspects politiques. Selon elle, un certain nombre d'élus présents autour de la table, dont Mme CORDEBARD, ont soutenu des candidats ayant atteint environ 6%, tandis qu'elle a fait l'erreur de voter pour M. Emmanuel MACRON aux présidentielles et pour M. Benjamin GRIVEAUX aux législatives. Elle souligne que son choix, fait en conscience, est pour elle la meilleure décision pour la France, pour les Françaises et pour les Français.

Elle avoue que ces derniers mois, son travail n'a pas changé au niveau municipal dans la présentation du budget soumis au vote, et admet que si elle était contre celui-ci, elle aurait démissionné de son mandat d'adjointe, des actions menées pour les Droits des Femmes et pour l'Égalité Femmes/Hommes.

Elle précise que sa loyauté vis-à-vis de M. FÉRAUD et Mme HIDALGO a toujours été respectée et que, au-delà d'un certain nombre de différends politiques, la légitimité des décisions prises lui semblait vraiment en accord avec ses engagements. Elle remarque cependant des différences entre ses décisions au niveau national et local ainsi que politique. Elle pensait vivre dans une paix conforme à l'expression de Mme HIDALGO, mais ses choix de vote la rendent responsable des élections de M. MACRON, M. GRIVEAUX et Mme FAJGELES. Elle les revendique fièrement, comme beaucoup de concitoyens de Paris et du 10^e arrondissement qui ont voté de manière massive pour le nouveau Président de la République et ses idées.

Elle estime que Mme CORDEBARD pourrait être une Maire pour tous les citoyens et les citoyennes si elle joue la règle du rassemblement et du collectif, mais elle a choisi une autre voie, et les concitoyens le garderont en mémoire.

Elle suppose que son éviction du poste d'adjointe au Maire est due à la crainte que M. GRIVEAUX soit candidat en 2020, alors que ce ne sont que des rumeurs de journalistes. Elle y voit une inquiétude, un manque de confiance et une volonté d'autoritarisme faisant preuve d'une candidature, pour le 10^e arrondissement, qui ne semble pas à la hauteur des enjeux et d'une légitimité politique.

Mme TROSTIANSKY rappelle que ces quelques éléments expliquent son choix de voter contre la candidature de Mme CORDEBARD et conclut en informant les citoyens et les citoyennes que, quel que soit leur vote pour les présidentielles et les législatives, elle restera, en tant que Conseillère d'arrondissement, à leur écoute pour avancer et contribuer au bien-être de tous.

Applaudissements.

M. RAIFAUD remercie en premier lieu M. FÉRAUD, au nom du Groupe écologiste du 10^e arrondissement, pour son action en tant que Maire. Il rappelle qu'ensemble, ils ont accompli une première partie de mandat importante pour l'arrondissement en agissant sur la

programmation de 6 000 m² d'espaces verts, en mettant à jour la charte des Conseils de Quartiers, en mettant en place les quatre premières éditions du budget participatif, en travaillant sur la mise en place du Conseil Local du Handicap, puis du Conseil Local de la Santé Mentale, et l'installation d'une nouvelle fête de quartier à la Grange aux Belles sous le signe du développement durable. Il cite également son implication pour l'ouverture de la salle de consommation de drogue à moindre risque qui, avec une centaine d'usagers et plus de

cinquante mille injections depuis son ouverture, a permis de donner des moyens nouveaux à la réduction des risques et la protection des habitants du quartier. Il annonce qu'avec Mme CORDEBARD, beaucoup de chemin reste à accomplir jusqu'à la fin de la mandature pour réaliser les objectifs.

Il informe que le CICA (Comité d'Initiative et de Consultation de l'Arrondissement) se réunira le 18 décembre pour travailler sur la feuille de route du plan climat dans un objectif de résilience et pour préparer l'arrondissement aux changements climatiques, un des derniers projets sur lesquels M. FÉRAUD s'était engagé en tant que Maire avec Mme Léa VASA. Cet engagement constitue un axe stratégique important pour la prochaine période. Le chantier très transversal va concerner l'ensemble de l'équipe municipale, qui devra s'y impliquer totalement avec les services de la Ville, les habitants et tous les partenaires locaux.

Un autre enjeu concerne la consolidation de l'implantation de la salle de consommation à moindre risque en poursuivant le travail sur l'espace public autour de la salle et au-delà, pour faire en sorte que les acteurs et notamment l'association Gaïa disposent des moyens suffisants pour poursuivre le travail de prévention et permettre aux habitants de retrouver un cadre de vie satisfaisant.

Pour l'espace public soumis à une forte pression dans l'arrondissement, M. RAIFAUD espère qu'ils trouveront ensemble les moyens de son entretien, notamment les nouveaux points de végétalisation demandés par les Parisiens, et de créer, dans le cadre du budget participatif, de nouveaux sanitaires dans l'espace public.

Il signale la présence des migrants, dont l'accueil et la protection nécessitent un renforcement des dispositifs d'accueil et d'orientation, et rappelle l'obligation morale de faire en sorte de ne pas les opposer aux habitants. Les situations préoccupantes au niveau du métro Jaurès et de la plateforme d'accès aux droits sont indignes et font souffrir les migrants, les travailleurs sociaux, les forces de sécurité et les habitants.

En ce qui concerne la vie associative, M. RAIFAUD évoque le désengagement de l'État pour la politique de la Ville et les emplois aidés et se sent préoccupé par les implications sur les actions menées pour préserver la cohésion sociale de l'arrondissement et le vivre ensemble. Il en appelle au soutien du collectif d'associations constitué dans l'arrondissement. Dans ce contexte difficile, l'action de la Ville sera déterminante pour faciliter les initiatives citoyennes en donnant accès à des locaux et des moyens pour protéger les événements conviviaux, plus que jamais indispensables, organisés dans l'espace public.

Il souhaite, depuis le début de la mandature, faire des efforts importants pour associer les habitants, les collectifs et les associations à l'élaboration des politiques publiques. C'est un très grand enjeu de la période qui concerne l'ensemble des décideurs publics. Il lui paraît important de rappeler d'agir quotidiennement à son échelle en prenant le temps d'écouter et

de prendre en compte les avis des experts du 10^e arrondissement que sont ses habitants et ses usagers.

M. RAIFAUD est certain que M. FÉRAUD ne perdra jamais de vue le 10^e arrondissement dans son action de parlementaire. Il félicite Mme CORDEBARD et lui fait savoir qu'elle pourra compter sur son implication pour faire aboutir la feuille de route sur laquelle ils se sont

engagés ensemble depuis le début du mandat, dans le respect de la diversité de la majorité.

Applaudissements.

Mme DUVERLY fait savoir que les habitants n'envoient pas de messages sur Twitter ou Facebook aux élus pour leur faire part de leur satisfaction de trouver facilement des places en crèche, alors qu'en dehors de Paris, la situation est plus difficile ; ni sur leur satisfaction vis-à-vis des cantines scolaires du 10^e arrondissement comprenant une part forte de denrées bio et respectant des menus équilibrés sur le plan diététique ; pas plus que concernant les activités culturelles et les loisirs qui sont variées et de qualité pour tous.

Elle mentionne la gestion des espaces publics qui ne se réduit pas au désencombrement des trottoirs de déchets déposés par les habitants et collectés chaque jour par les services de propreté de l'arrondissement et de la Ville de Paris. Ce sont aussi les rues embellies, les trottoirs élargis, le plan vélo pour la satisfaction des cyclistes, ainsi que les terrasses des cafés et des restaurants. Elle rappelle que, quelques années auparavant, il y avait moins de places en terrasse et moins d'activités dans l'espace public.

Mme DUVERLY est persuadée que Mme CORDEBARD, qui a participé à beaucoup de ces acquis lors de la mandature précédente, saura maintenir et développer tous ces éléments et traiter les dossiers qui posent problème avec les services de la Ville.

Applaudissements.

Mme FASSO propose de procéder au vote.

Sont comptés dix-huit présents et dix-huit enveloppes : quinze suffrages pour Madame Alexandra CORDEBARD, deux bulletins blancs et une enveloppe vide, soit 3 votes blancs.

Madame Alexandra CORDEBARD est élue Maire du 10^e arrondissement.

Applaudissements.

Mme CORDEBARD prend la parole pour une déclaration :

Mesdames et Messieurs les élus du 10^{ème} arrondissement,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de m'avoir accordé vos suffrages et votre confiance pour être la nouvelle maire du 10^{ème} arrondissement.

Cette confiance, je la reçois avec beaucoup d'émotions, avec responsabilité, gravité, joie aussi. Tout cela à la fois.

Avais-je imaginé, lorsque je me suis installée dans le 10^{ème} arrondissement, toute jeune femme, que j'en deviendrai un jour la maire ? Certainement pas.

Une chose est sûre, j'ai tout de suite aimé cet arrondissement. Je m'y suis sentie chez moi, dans ces rues serrées, au milieu de ses habitants, ces Parisiens venant de toute la France et du monde entier.

En y vivant d'abord, en y militant ensuite, puis en étant élue. J'en ai découvert tous les recoins, arpenté toutes les rues, les Faubourgs, les passages et son canal connu partout dans le monde.

J'ai découvert qu'en restant dans le 10^{ème}, on pouvait aller de Marseille à Strasbourg en passant par Metz, Denain et Valenciennes.

J'ai découvert qu'en se promenant dans le 10^{ème}, on pouvait tourner les pages de l'histoire de la France et du monde : Valmy, Jemmapes, Verdun, 11 novembre 1918, Stalingrad, 8 novembre 1942 et 8 mai 1945.

Et parcourir les rues du 10^{ème}, c'est aussi se confronter au souvenir de vies sacrifiées et à des vies de résistance comme celles de Jacques Louvel-Tessier, du Colonel Fabien, de Lucien Sampaix, d'Yves Toudic, de Boy Zelenski, de Jean et Marie Moinon, de Simon et Cyla Wiesenthal, de Jan Karski, de Dulcie September ou de Yilmaz Güney.

Et puis vivre dans le 10^{ème}, c'est aussi l'opportunité de passer en quelques minutes du Désir à la Fidélité, avec une escale possible, ou un séjour prolongé au Paradis. Aucun autre arrondissement n'offre de telles opportunités !

Le 10^{ème}, c'est tout cela, c'est bien plus encore, c'est ce que j'ai appris, c'est ce que j'ai aimé, au gré des rencontres avec tous ceux qui font vivre ce territoire, avec ses habitants souvent engagés, toujours exigeants, avec ses associations, ses commerçants, ses entreprises, ses hôpitaux, ses théâtres et ses gares.

Bref, un grand et beau laboratoire de la ville d'aujourd'hui, un bouillonnement de vie, d'opportunités, d'inventions, mais aussi parfois de détresses.

Des quartiers où l'envie de vivre-ensemble est partagée par la plupart des habitants, mais où subsistent aussi de vraies difficultés, des coexistences difficiles, des conflits d'usage, de l'insécurité parfois, de la saleté, trop souvent, j'en suis consciente.

En devenant maire aujourd'hui, je mesure les attentes de nos concitoyens et je sais que je m'inscris avant tout dans une double continuité.

La première, c'est la continuité des engagements que nous – élus de la majorité municipale – avons pris devant les Parisiennes et les Parisiens en 2014, au côté d'Anne Hidalgo. Nous sommes à mi-mandat, et nous poursuivrons tout naturellement la mise en œuvre de ces engagements.

La deuxième continuité, et je tiens à le dire ici devant cette assemblée où je reconnais beaucoup de visages, elle est vis-à-vis de toi, cher Rémi Féraud, Monsieur le Sénateur.

La politique est un monde parfois dur, chacun le sait ou le devine. Et les amitiés résistent rarement longtemps à ses exigences. Si j'ai une fierté ce soir, c'est d'avoir su préserver, au fil de ces années, cette amitié qui m'est aujourd'hui indispensable.

A tes côtés, j'ai découvert en quoi consistait le travail d'élu, et tu m'as fait confiance pour être ta première adjointe de 2008 à 2014.

J'ai toujours admiré, sous ton air placide, ton acharnement à faire avancer les dossiers, tes engagements, les mobilisations que tu as su susciter pour les causes auxquelles tu croyais, sans jamais d'ailleurs dévier des valeurs qui sont depuis toujours au cœur de ton engagement politique.

Je n'oublierai jamais non plus les heures tragiques pendant lesquelles tu as été en première ligne en novembre 2015, lorsque Paris et notre arrondissement ont été si durement touchés.

En ces moments-là, alors que tant de vies avaient été volées ou meurtries, tu as été plus que le maire en allant à la rencontre de tous ceux qui en avaient besoin, dans nos rues ou ici, dans la maison commune. Beaucoup s'en souviennent encore et t'en sont reconnaissants.

Et puis, ceux qui te connaissent le savent : tu as toujours eu des ambitions pour le 10^{ème} arrondissement et ses habitants. Le lien que tu as su créer avec les habitants est exceptionnel.

Moi, je connais très bien le 10^{ème} arrondissement, mais toi, tu le connais parfaitement.

Sache-le, atteindre cette précision est le défi ambitieux que je me lance à moi-même. Je suis évidemment très heureuse de ton élection au Sénat, pour toi, mais aussi pour cette assemblée.

Car la voix que tu y porteras sera utile, pour les valeurs de la gauche, et pour les habitants du 10^{ème} arrondissement et au-delà pour tous ceux de notre ville.

Et, bien entendu, ta voix au sein de ce conseil d'arrondissement sera toujours bienvenue, précieuse et écoutée.

Et puisque je parle de continuité, je veux aussi avoir une pensée pour ton prédécesseur immédiat, Tony Dreyfus, qui a su poser les bases de ce qui fait le 10^{ème} d'aujourd'hui.

Transcrire des idéaux, des valeurs, des ambitions dans des actions concrètes, c'est cela être maire, c'est la maire que je souhaite être à partir d'aujourd'hui.

Je dis bien la maire, car c'est effectivement la première fois qu'une femme devient maire de notre arrondissement.

Certes, d'autres villes, d'autres arrondissements nous ont précédés. Cette nouveauté pour le 10^{ème} n'est peut-être pas essentielle, mais elle est importante à mes yeux.

En la soulignant, je pense à toutes les femmes - et ce ne sont pas les milliers de témoignages qui sont aujourd'hui rendus publiques qui me démentiront - qui ont lutté et qui luttent encore contre les barrières qu'il leur faut franchir pour parvenir à la seule place qui leur est due : celle d'être l'égal des hommes. Ni plus, ni moins.

En disant cela, je pense à ma fille, à ma mère, présentes ici ce soir et à mon père et mes grands-parents, qui me manquent. Merci pour la femme que vous m'avez permis de devenir.

Je pense aussi à mon compagnon, qui est auprès de moi le premier militant de cette cause.

Faire de la politique, c'est agir. Etre maire, c'est agir. Mais cette action est impossible si elle est solitaire. Elle n'aurait d'ailleurs aucun sens, aucun effet.

Je m'appuierai tout naturellement d'abord sur les élus de ce conseil. Tous les élus. Ceux de la majorité, cela va de soi, en cohérence avec le mandat que nous ont confié les électeurs du 10^{ème} arrondissement en 2014.

Je mesure la chance que j'ai d'être entourée par une équipe d'élus enthousiastes, expérimentés, solides et généreux.

Je m'appuierai aussi sur les élus de l'opposition. J'aime cette définition de la démocratie : une confrontation vivante et sincère des idées, dans le respect des valeurs de chacun.

Le conseil d'arrondissement est le lieu d'expression de cette vie démocratique. Je souhaite qu'il continue à l'être et je sais que ce sera le cas.

Je m'appuierai également sur les agents de la mairie, qu'ils soient ici ou dans les services déconcentrés dans l'arrondissement.

Les Parisiens doivent le savoir : ils ont la chance d'avoir une administration composée d'hommes et des femmes à la fois compétents et engagés, qui font vivre au quotidien les services publics municipaux et qui défendent chaque jour l'intérêt général, avec le souci constant de l'efficacité.

Ils étaient là dans les moments dramatiques en 2015, ils sont là chaque jour au service des habitants, et je tiens à les saluer au travers de Catherine Arrial, la Directrice générale des Services du 10^{ème} arrondissement.

Je m'appuierai enfin sur les habitants. Le mandat qui est le nôtre n'a de sens que s'il est au service des habitants.

Je serai donc la maire de tous les habitants du 10^{ème}, ceux qui partagent mes valeurs et celle de mon équipe, comme ceux qui ne les partagent pas, de ceux qui ont voté pour la liste 2014, comme ceux qui n'ont pas voté pour cette liste. Mais aussi, de celles et ceux qui, trop nombreux, se sont abstenus.

Convaincre que la politique compte pour changer les choses dans les aspects concrets de la vie de chacune et chacun, que c'est l'affaire de toutes et tous, qu'il est important d'y participer, voilà un défi pour les années à venir.

Et dans ce domaine, il y a tant à faire.

Mesdames et Messieurs les élus, chers amis,

Mesdames et Messieurs, chers habitants du 10^{ème} arrondissement,

En prenant le témoin que me transmet Rémi Féraud, nous ne tournons pas une page. Nous continuons à tisser les fils d'une histoire commune, celle du 10^{ème} arrondissement.

Je m'engage à tout faire pour qu'elle soit belle. Et je vous propose de le faire à mes côtés.

Je vous remercie.

Applaudissements.

Objet : Détermination du nombre d'Adjoint-e-s au Maire du 10^e arrondissement.

Projet de délibération : MA 101760

Rapporteur : Mme CORDEBARD

Mme CORDEBARD poursuit le Conseil Exceptionnel d'Arrondissement avec l'élection des adjoints et des adjointes. Elle souhaite reconduire le nombre actuel dans le nouvel exécutif, soit une équipe qui comportera huit adjointes et adjoints à parité. Elle propose de voter à main levée, avec l'accord du Conseil, pour simplifier les opérations de vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Objet : Élection des Adjoint-e-s au Maire du 10^e arrondissement.

Projet de délibération : MA 1017161

Rapporteur : Mme CORDEBARD

Mme CORDEBARD propose d'adopter la liste conduite par M. Paul SIMONDON :

- M. Paul SIMONDON, premier adjoint à l'urbanisme, à l'espace public, au déplacement et à la propreté ;
- M. Éric ALGRAIN, délégué à la culture, à la jeunesse et aux affaires scolaires et périscolaires ;
- M. Dante BASSINO, délégué au logement et aux relations avec les bailleurs ;
- Mme Hélène DUVERLY, déléguée au commerce, à l'artisanat, à la vitalité économique, à l'emploi et au tourisme ;
- Mme Sybille FASSO, déléguée aux affaires sociales, aux seniors, à la mémoire, aux anciens combattants et au monde combattant ;
- M. Sylvain RAIFAUD, délégué à la démocratie locale, au budget participatif, à la vie associative et aux espaces verts ;
- Mme Dominique TOURTE, déléguée aux familles, à la petite enfance, à la protection de l'enfance et à l'égalité Femme/Homme ;
- Mme Léa VASA, déléguée à l'économie sociale et solidaire, au développement durable, au suivi du plan climat et au handicap.

Elle informe que des Conseillers seront en charge d'autres délégations :

- M. Paul BEAUSSILLON, au sport et à la lutte contre l'exclusion ;
- M. Stéphane BRIBARD, à la sécurité, la prévention et à la nuit ;
- M. Bernard GAUDILLÈRE, au patrimoine
- M. Didier LE RESTE, aux quartiers populaires, à l'intégration et à la lutte contre les discriminations ;
- Mme Anne SOUYRIS à la santé.

Mme CORDEBARD invite les élus à procéder au vote.

Le résultat est de dix-sept votants, dix-sept enveloppes trouvées dans l'urne. Quinze votes pour la liste de M. Paul SIMONDON et deux votes blancs.

La liste des adjoints menée par M. Paul SIMONDON est élue à la majorité.

Applaudissements.

Mme CORDEBARD félicite Mme Dominique TOURTE pour sa prise de fonction de nouvelle adjointe au Maire. Elle lui remet son écharpe.

Applaudissements.

Mme TOURTE remercie toute l'Assemblée de la confiance qui lui a été confiée en tant que Maire adjointe du 10^e arrondissement. Elle accepte que cette deuxième partie de la mandature ait ajouté une charge supplémentaire, celle de travailler pour l'égalité Femme/Homme, et souhaite pouvoir continuer ce qui a déjà été engagé par la Maire de Paris et de l'arrondissement.

Elle se réjouit à la perspective de collaborer avec Mme Hélène BIDARD, adjointe à la Maire de Paris, ainsi qu'avec les agents de la Ville et les nombreuses associations actives sur ces questions dans le 10^e arrondissement. Elle souligne qu'à l'heure où les ordonnances de M. MACRON cassent le Code du travail, réduisent le droit des femmes et font redouter aux associations des baisses des crédits de l'État en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, la Ville de Paris est mobilisée pour l'égalité Femme/Homme.

Elle rappelle que M. MACRON a fait de la lutte contre ces violences une cause nationale dans les faits ; l'engagement a été apprécié, mais il n'a pas souhaité disposer d'un ministère dédié aux droits des femmes.

Mme TOURTE souhaite pour sa part continuer et encourager toutes les initiatives locales faisant avancer ce droit dans le 10^e arrondissement. Les élus communistes sont particulièrement attachés à cet engagement de la Mairie de Paris.

Applaudissements

| |
|---|
| <p>Objet : Délégation du Conseil d'arrondissement au Maire du 10^e arrondissement pour préparer, passer, exécuter et régler les marchés de travaux, de fourniture et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant.</p> |
|---|

Projet de délibération : MA 1017162

Rapporteur : Mme CORDEBARD

Mme CORDEBARD fait savoir qu'il reste à se prononcer sur une délibération technique mais importante pour les services qui en ont besoin dès ce soir. Cette délibération porte sur la délégation du Conseil d'Arrondissement à la Maire du 10^e arrondissement pour le vote des Marchés Publics relevant de l'état spécial de l'arrondissement. Elle est l'exacte transposition de celle votée au Conseil de Paris en septembre dernier pour une mise en conformité avec les législations en cours.

Mme CORDEBARD propose au Conseil, s'il en est d'accord, de voter cette délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Mme CORDEBARD remercie de nouveau l'Assemblée et indique que le prochain Conseil d'Arrondissement se réunira le 6 novembre.

La séance est levée à 20h07.